UN POETE

XVII

Oui, ces hommes furent illustres, et bien dautres encore.

Mais parmi tous les maîtres d'alors, éducateurs et inspirateurs de la jeunesse, s'il en fut un que la jeunesse écoutait attentivement, dont elle ne perdait point une parole comme indifférente, qui se pressait à ses leçons et à ses enseignements ainsi que les fidèles dans un temple, qu'on aimait et que l'on vénérait tout à la fois, très beau dans sa parole lente et grave, admirablement simple dans sa grandeur, c'était Michelet, l'historien Michelet, le Michelet du Collège de France, celui dont Paris célébrait hier le centenaire, et qui, du reste, était un de ses fils.

Car Paris, la ville du mouvement et de l'action constante, peut oublier ceux qui ont été des politiciens et ceux qui ont fait du bruit sans valeur, et Paris peut même, de temps en temps, se passer la fantaisie d'une erreur acclamée ou d'une médiocrité glorifiée, tout au moins momentanément; mais Paris ne connait pas l'ingratitude et sait réparer l'erreur ou l'oubli d'un jour par l'hommage des siècles. S'il n'élève point de statues aux vivants, à la façon de Rome, il sait faire revivre les morts dans le marbre et le bronze, et ses rues, ses innombrables rues, tout autant que ses places publiques et ses monuments, disent son histoire, ses noms glorieux et même les noms de ceux qu'il a crus dignes de lui. La grande ville des vivants immortalise ses morts.

Mais les vieillards, encore vivants à la fin de ce siècle, qui ont entendu, il y a cinquante ans environ, à Paris, dans le vieux Quartier latin des étudiants, près de la Sorbonne, non loin du Panthéon, au Collège de France, celui qui s'est appelé et qui s'appellera toujours Michelet, ont certainement gardé le vivant et pieux Souvenir du Maître et illustre historien.

Car s'il y avait eu avant lui, en France, des historiens savants et courageux, soucieux de la vérité et la justice, et si l'histoire, pour beaucoup, depuis Vico, avait été plus que la compilation des faits importants et des évènements qui font époque, avec la glorification de ceux qui étaient grands ou passaient pour l'être, Michelet, pourtant, mit dans l'histoire plus que de la science, plus que de la conscience, plus que cette philosophie avant lui découverte et pas toujours exactement comprise, mais qui existe certainement comme dans toute chose vivante. Il y mit, surtout dans celle de son pays aimé, de sa France étudiée, connue, sue par nul autre mieux que par lui dans toute la splendeur de son poème éclatant et toute l'intimité de sa vie tendrement pénétrée, une âme française dont nul autre avant lui n'avait soupçonné la puissance, la vaillance et l'immortalité.

Et cet homme qui croyait fermement, en maître qui est descendu au fond du cœur humain et qui a vu la lumière des sommets, aimait de même.

XVIII

—Mais, direz-vous, si tout cela est déjà vieux, de cinquante ans qui peuvent ensevelir tant de choses et tant d'hommes, grands et petits, cela est également bien long et sans doute bien inutile, ayant été dit ou pouvant être mieux dit, étranger tout au moins au sujet et de fort médiocre intérêt pour beaucoup. Le poète Alexandre Barde disparaît au milieu de ces détails, de ces inutilités et de ces longueurs. Sommes-nous à Paris ou sommes-nous en Louisiane, près de l'Académie française ou près de l'Athénée louisianais?

C'est que notre poète, répétons-nous, enfant du soleil et du midi, fils ou voisin de cette Toulouse où l'on chante en naissant et dont Clémence Isaure est la sainte, comme Geneviève est celle de Paris, comme Jeanne d'Arc est celle d'Orléans et de la France, devait aller, lui comme beaucoup, saluer de son béret méridional la grande cité de l'esprit humain et s'incliner, dans tout le respect d'un fils et d'un Français, devant les maîtres de la science, de l'éloquence, de la poésie et de tous les arts qui sont l'honneur, le luxe et la magnificence de la civilisation.

C'était là une initiation nécessaire, puisque c'était une révélation pour le croyant qui ne doit plus jamais oublier et qui pourra mourir après avoir vu et entendu, c'est-à-dire compris.

—Et cela, certes, valait mieux, à votre sentiment comme au nôtre, qu'un pèlerinage à la Mecque des faux Croyants, qu'une visite à la molle Naples des Lazzaroni demi-nus, voire même qu'une promenade à la merveilleuse Séville de la Giralda, de l'Alcazar et de la belle Andalouse aux yeux noirs.

Car, après avoir vu Paris et senti en soi-même un peu de son esprit et de son âme, un peu de son cœur, l'on ne meurt pas tristement et sans foi, mais l'on vit de la part de cette âme que l'on a sentie et de la part de ce cœur que l'on emporte. Et les années passeront sur vous, avec leurs événements et souvent leurs misères, pauvre vagabond que vous pouvez être de tous les chemins du monde et de toutes les inhospitalités de l'exil; sans que vous oubliiez, sans que vous perdiez complètement la foi, sans que vous ayez un blasphème contre le Paris de vos vingt ans et de votre naissance véritable à la vie intellectuelle et sociale des hommes qui pensent librement et noblement, bien plus encore par le devoir que par le droit, et qui ne sont pas toujours inutiles à leurs semblables et à l'humanité. Vous y avez reçu un baptême qui ne s'efface pas.

Exilé, errant, peut-être vagabond des chemins sans but et des lieux sans famille, lorsque la fin arrive pour vous, sans grand regret parfois, et que vous êtes à-peu-près seul pour ce drame inévitable de la dernière heure, il est toujours pour vous, parmi les souvenirs semés et perdus sur la route humaine de bien des déceptions et de bien des doutes, deux souvenirs et deux apparitions de mourant: Paris très grand, et votre village très modeste et très cher.

Pourquoi?

XIX

Et pourquoi, quelques années après, quand le siècle avait dépassé la cinquantaine, retrouvons-nous le poète Alexandre Barde en Amérique, en Louisiane, sur les bords du Mississippi qu'il ne connaissait que par la prose poétique d'un Chateaubriand un peu menteur?—«Pas poiétès pseudès esti.»

C'est que, dans l'une des premières nuits de décembre 1851, en France, à Paris, dans la ville qui ne s'y attendait pas et qui ne soupçonnait point le crime, un abominable crime avait été commis, un crime sans bravoure, froidement médité, misérablement exécuté, ayant tout le succès de la surprise, contre lequel la résistance du lendemain fut inutile et vaine, et qui n'eut son châtiment que dix-huit ans après—châtiment d'autant plus cruel que la victime elle-même du crime fut frappée en même temps que le criminel lui-même.—Décembre et Sedan.

Car tout ce qui frappe la liberté, la justice et la France est un crime.

Quant aux exilés, dont le plus grand et le plus glorieux fut Victor Hugo, ils n'eurent point à rougir de leur exil, et si le «pain de l'étranger, comme dit le Dante, leur fut parfois amer», ils vécurent au moins dans la dignité du front droit et moururent dans l'affirmation d'une foi inviolée. Il y en eut beaucoup.

Les uns—le plus grand nombre—demandèrent un refuge à l'Angleterre voisine. L'Angleterre, du reste, sans avoir bien précisément ce qu'on appelle l'hospitalité du cœur, reçoit sans hésitation ceux qui lui apportent de l'intelligence et du travail, et son libéralisme s'en honore d'autant. Il ne faut point oublier que si la proscription, depuis la révocation de l'édit de Nantes, a privé la France de cœurs très braves et d'intelligences très courageuses, cette proscription criminelle, par contre, a enrichi l'étranger. Les proscrits ne sont jamais les moindres d'un pays, et c'est le droit qu'ils portent avec eux.

D'autres ont trouvé l'asile en Suisse, l'asile et l'hospitalité du cœur. Car cette toute petite république comme territoire a le cœur haut placé, et c'est la liberté et l'honneur que vous trouvez sur ses montagnes, dans ses vallées et sur les bords de ses lacs admirables. Puis, dans cette Suisse honnête et libre, simple dans ses mœurs et sa grandeur, la langue de la France, qui a été celle de J. J. Rousseau, de Bonnet et de Sismondi, la langue française est presque partout en honneur. L'on a jamais parlé l'allemand à Chambéry et à Coppet. C'est le français qu'on parlait aux Charmettes. Cette brave Suisse, du reste, en 1871, quand les derniers débris de l'héroïque armée française, poursuivis par le nombre, retraitant dans la neige, mourant de froid, de faim et de désespoir, arrivèrent à ses frontières ouvertes où la sentinelle était sans armes, dit simplement aux vaincus de la dernière légion: «Entrez, asseyez-vous au foyer, chauffez-vous et mangez. Nous sommes la Suisse.»

XX

D'autres enfin, croyant à la durée sinon à l'éternité de l'empire, car la grande légende napoléonienne n'avait eu qu'un Waterloo qui restait héroïque, vinrent aux Etats-Unis du Nouveau Monde, dans cette jeune république qui grandissait si prodigieusement et où la démocratie s'affirmait d'une façon si éclatante.

C'était tout naturel.

L'hospitalité, aux Etats-Unis, dans la république de tous les émigrés et de tous les réfugiés, avait le double caractère d'un droit et d'un devoir; et qu'ils vinssent de France, d'Irlande, d'Angleterre, d'Allemagne ou d'ailleurs, avec des yeux bleus, des yeux noirs ou des yeux gris d'acier, républicains et révolutionnaires, catholiques et protestants, libres-penseurs et socialistes, mais avec un métier, une profession, un outil et un savoir, et sans les préjugés des monarchies et des aristocraties, tous les immigrants étaient accueillis sans hésitation, sans méfiance, sans mépris, selon la coutume et la loi, par une raison supérieure, par un instinct de peuple et de nation qui sentent dans leur avenir toute une destinée de grandeur extraordinaire par la liberté, par la démocratie et par la justice.

Non seulement il y avait de la place pour tous dans ces Etats-Unis d'hier, mais encore était-il nécessaire que cette place fût prise, fût occupée et fût civilisée.

Le temps n'était pas encore venu pour eux où l'on peut dire «qu'un pays diminue à force de s'étendre», et la colonisation s'imposait à eux comme doctrine vraie, comme principe de développement, comme condition de civilisation au moins égale à celle de l'Europe. Il se peut, un jour ou l'autre, après une ou deux conquêtes éventuelles en dehors de leur continent, que les Etats-Unis aient l'ambition de vouloir coloniser à leur tour, et l'on ne peut pas bien dire ce que leur vaudra cette ambition que la force d'une unité nationale peut justifier parfois; mais alors, à l'heure dont nous parlons, vers le milieu de ce siècle qui n'a plus deux ans à vivre, l'immigration était la loi pour les Etats-Unis, avec la colonisation intérieure comme application. Plus de soixante-dix millions d'habitants en disent aujourd'hui la puissance, sans que les fils pourtant aient le droit de se croire plus vaillants que les pères ou de les renier.

Mais rien n'était plus naturel, il y a cinquante ans, aux proscrits, aux bannis, aux exilés, aux hommes momentanément privés de patrie dans la vieille Europe des révolutions périodiques et des monarchies, que de venir demander asile, protection et travail aux Etats-Unis de la république, de la démocratie et de l'hospitalité américaine.

Ne nous étonnons donc point de trouver Alexandre Barde en Amérique à cette époque, et en Louisiane.

Mais pourquoi en Louisiane plutôt qu'ailleurs?

J. GENTIL.

L'OPINION.

La nouvelle de l'initiative de S. M. Nicolas II a produit dans le monde entier une émotion considérable. Verra-t-on s'ouvrir une ère nouvelle où le droit et l'équité auront le pas sur la force et l'injustice? C'est la question qui se pose à la fois dans les palais et dans les chaumières, dans les usines et dans les champs.

Est-ce bien possible? C'est ce que chacun se demande, et c'est ce que nous avons songé à demander, écrit le «Gaulois», aux personnalités les plus autorisées pour répondre. Malheureusement, nous sommes en pleines vacances et il était naturellement impossible de donner dès aujourd'hui toutes les opinions qu'on eût désiré connaître.

Chez M. le duc de Broglie.

Nous avons été assez heureux pour joindre, pendant les quelques heures qu'il a passées hier à Paris, M. le duc de Broglie, qui était bien la personnalité la plus qualifiée pour se prononcer sur l'initiative de l'Empereur de Russie.

Mais l'éminent ancien président du conseil s'est montré très réservé en nous exprimant son opinion.

—Je ne puis, nous dit M. le duc de Broglie, formuler une opinion sur la grave question du désarmement soulevée par la note de S. Exc. M. le comte Mouraview, avant de savoir si, le gouvernement de S. M. l'empereur de Russie a consulté celui de son alliée, la France. Il importe de savoir si, comme je l'espère et comme la France est en droit d'y compter, cette proposition n'a été rendue publique qu'après que notre alliée nous a demandé notre avis et notre appui.

«Ne pas avoir consulté au préalable la France me paraîtrait un procédé tellement—mettons curieux, que je ne saurais comment apprécier un semblable oubli.

«Mais en admettant que notre allié, l'empereur de Russie, avant de donner à son ministre l'ordre de rendre son rescrit public, ait consulté la chancellerie française et en tablant sur l'appui du gouvernement français, pour arriver à la conférence destinée à jeter les bases de ce désarmement, encore faudrait-il, pour me prononcer, savoir au juste les conditions auxquelles nous avons pu nous engager à appuyer l'initiative de notre alliée.

«Je suppose qu'avant de discuter les bases de leur consentement, la diplomatie et le gouvernement français se seront entendus avec la diplomatie et le gouvernement russe sur le règlement de certaines questions, capitales à mon sens, pour l'aplanissement desquelles nous aurons l'appui de notre alliée dans les conférences qui pourront avoir lieu en vue du désarmement. J'espère encore une fois que la Russie, avant de prendre une initiative d'un si grand retentissement, nous aura d'abord consultés, et aura ensuite consenti, en fidèle alliée, à nos légitimes conditions.

«Je l'espère....»

Le général du Barail
Ancien ministre de la guerre.

Notre éminent collaborateur, M. le général du Barail, a bien voulu nous adresser par dépêche la consultation suivante toute vibrante de patriotisme:

—Un désarmement réel me paraît impossible dans la situation actuelle des nations européennes, et j'avoue franchement que je ne le désire pas pour la France.

«Renoncer à la guerre, mais ce serait en quelque sorte renoncer à la patrie! nous ne pouvons oublier l'injure qui nous a été faite. Si on la réparait cette injure, ce serait autre chose. Mais je ne vois pas qu'il en soit question. Au surplus je me demande en quoi un désarmement partiel changerait la situation. Aujourd'hui la guerre ne peut naître qu'en conséquence des complications extérieures, et ces complications peuvent naître au lendemain comme à la veille de la conférence que propose l'empereur de Russie. Tant pis pour le peuple qu'elles trouveraient le plus «sincèrement» désarmé.

«Tout, du reste, dépendra de l'attitude de l'Allemagne. La question est de savoir si elle saura sacrifier «au droit et à l'équité» les conquêtes de la force, si elle estimera de son intérêt d'employer ses réserves d'énergie à la civilisation de continents nouveaux plutôt que de les immobiliser dans la paix armée. Seul Guillaume II a le pouvoir de prononcer la parole décisive, car la France ne peut accepter qu'un désarmement honorable pour elle, et nous avons avantage à maintenir aussi longtemps que possible un état de choses tout à notre profit, puisque nous sommes les plus riches.

«A la conférence, on proposera probablement de réduire les effectifs des armées actives pour augmenter la réserve. Le total serait le même, mais, je le répète, les plus sincères seraient les dupes.

Dans le monde des affaires.

Tant à la Bourse que chez les commerçants que nous avons visités, la proposition de désarmement général faite par l'Empereur de Russie a produit l'impression la meilleure.

Les réserves que les patriotes français font tout naturellement, commerçants, industriels ou financiers les font aussi. Mais, nos espérances et nos droits sauvegardés, la proposition impériale rallie tous les suffrages. Rien, semble-t-il, ne pourrait aider mieux à la reprise des affaires qu'une conférence réunie dans ce but.

—Il est certain, nous a-t-on dit partout où nous sommes allés, que le seul fait d'une proposition semblable ait pu avoir lieu indique nettement la volonté générale de maintenir la paix en Europe. Il n'est pas douteux, en effet, que la chancellerie russe ne se soit avancée que prudemment et après avoir pris l'avis des grandes puissances continentales. Si donc les gouvernements ont par avance admis le principe de cette conférence, il n'est pas permis d'y voir autre chose que le désir unanime d'une pacification des esprits et des peuples en Europe.

«N'y eût-il que cela, le monde des affaires aurait mille raisons de reprendre courage et de donner un nouvel essor aux finances, au commerce et à l'industrie française.

«Il faut espérer que les sentiments pacifiques, à l'existence desquels on se plaît volontiers à croire, dureront assez longtemps pour que le siècle se termine sans à-coups.»

Enquêtes précédentes.

Ce n'est pas la première fois que la question de désarmement est posée devant l'opinion publique européenne. Notre confrère l'«Eclair» a rappelé, dès hier, quelques opinions qui avaient été émises en 1891, nous les reproduisons plus loin.

De notre côté, nous croyons devoir reproduire quelques-unes des opinions qui ont été recueillies par le «Gaulois» en 1891 et en 1894.

L'opinion de Sir Charles Dilke.

C'était au mois de janvier 1891, et le bruit s'était répandu avec une certaine consistance que l'empereur Guillaume II songeait à proposer la réunion d'une conférence internationale pour traiter la question du désarmement et mettre fin à la paix ruineuse que l'Europe subit depuis la guerre de 1870.

Voici la réponse que sir Charles Dilke fit à notre collaborateur:

—Je veux bien vous parler de désarmement.... éventuel.

«Ce n'est pas la première fois qu'on en parle et ce ne sera sans doute pas la dernière.

«Il est évident que l'Empereur d'Allemagne a à compter avec ses contribuables, et les dépenses excessives nécessitées par les armements à outrance pèsent d'un poids lourd sur tous les peuples.

«Il est donc possible qu'il lance ce ballon d'essai du désarmement pour témoigner de son désir de diminuer les charges de son peuple.

«Mais je crois qu'il ne s'illusionne pas sur les chances d'un tel projet.

«Pour que la France y accédât, il faudrait qu'elle renonçât «définitivement» à tout espoir de recouvrer un jour l'Alsace et la Lorraine.

«Le danger de ces désarmements, c'est qu'ils sont toujours projetés contre les puissances qui ont quelques réclamations à faire.

«Et puis je ne vois pas sur quelle base, au point de vue pratique, on pourrait opérer ce désarmement. Une réduction égale des effectifs en Allemagne et en France ne diminuerait en rien les chances du conflit.

«Le lendemain de cette réduction, la France pourrait revenir à son ancien système de recrutement, à la loi de sept ans, et avoir une armée, moins nombreuse sans doute, mais plus aguerrie.

«D'ailleurs, je suis persuadé que le désarmement n'aura pas lieu, «parce que la Russie ne le voudra pas».

«La Russie n'a pas de réserves. Elle entretient sur le pied de paix une armée formidable en nombre, supérieure aux armées allemande et autrichienne réunies, pour parer aux lenteurs forcées que présenterait la mobilisation dans un pays où les chemins de fer sont rares, et une diminution dans l'effectif de l'armée russe équivaudrait à une diminution énorme de puissance. Je le répète, le Tsar n'y consentira pas.

—Alors, il pourrait résulter d'une proposition de désarmement la guerre?

—La guerre est naturellement toujours dans les éventualités possibles; mais je n'y crois pas, au moins pour le moment.

«Qui voudrait tirer le premier coup de canon? Ce n'est certainement pas la France. L'Allemagne, de son côté, n'attaquera pas: elle aurait trop à risquer dans une guerre. Quant à la Russie, je pense que le Tsar actuel est pacifique.

«Or, tant que la Russie ne bougera pas, personne en Europe ne bougera.

«Maintenant combien de temps encore pourra durer la paix armée? Nul ne le peut prédire. Le conflit européen, longtemps attendu, éclatera fatalement un jour.

«Sans la question de l'Alsace-Lorraine, le désarmement aurait lieu demain; mais cette question qui vous tient au cœur nécessitera de nouveaux combats.»

Comme on voit, sir Charles Dilke s'est trompé sur un point fort important de ses prévisions: la Russie qu'il croyait foncièrement et nécessairement hostile à tout projet de désarmement vient de prendre l'initiative de ce grand acte humanitaire.

Néanmoins, les autres considérations développées par l'homme d'Etat anglais gardent, au milieu des circonstances politiques actuelles toute leur valeur.

Le général Thibaudin
Ancien ministre de la guerre.

En 1894, au cours d'une enquête faite par le «Figaro», le général Thibaudin se déclara hostile au désarmement, voici sur quoi il basait son attitude:

—Pendant de longues années, l'armement de la Prusse s'est fait en cachette, et cet armement était si formidable, si habilement organisé, que, en 1870, nos adversaires ont pu lancer contre nous deux millions d'hommes parfaitement disciplinés.

«Et après une pareille expérience si douloureuse, on parlerait de désarmer! Allons donc: Il ne faut pas perdre de vue qu'il est plus facile de cacher des armes que des hommes, et le souvenir de ce qui s'est produit il y a vingt-huit ans devrait faire réfléchir davantage les utopistes qui soutiennent cette thèse.»

«Quant à la neutralisation de l'Alsace-Lorraine, ce projet est aussi antifrançais que celui du désarmement.

«Nos frères souffrent de la situation despotique qui leur est faite depuis vingt-sept ans; mais ils souffrent en silence, soutenus uniquement par un grand espoir dans l'avenir. Et c'est nous qui les abandonnerions, qui leur crierions en déposant les armes: «N'espérez plus jamais!»

«Aucun Français ne pense ainsi, aucun Français ne peut oublier qu'il y a «là-bas» des frères qui attendent leur délivrance—et qui ont placé toute leur confiance dans la mère-patrie.»

Les mobiles de l'acte de Nicolas II.

Un rédacteur de l'«Agence Nationale» a vu un diplomate très au courant des choses de la cour de Russie, qui lui a fait les déclarations suivantes:

Cette décision, pour ceux qui ont eu l'honneur d'approcher l'Empereur Nicolas, n'a rien qui puisse surprendre. Depuis le jour où son père, Alexandre le Pacifique, l'a initié aux affaires publiques, le Tsar actuel a nettement manifesté son vif désir de se signaler non pas dans la guerre, mais dans la paix.

A différentes reprises, l'héritier du trône de Russie n'avait pas caché son admiration pour le grand acte d'émancipation des serfs accompli par son grand-père Alexandre II. Et la politique de paix d'Alexandre III n'avait pas de plus fervent approbateur que lui.

Ce qui vient de s'accomplir fait partie d'un plan parfaitement mûri.

Repassez l'histoire de ces dernières années et vous en verrez la preuve. A son avènement, Nicolas II a continué les errements paternels. Aussitôt après son couronnement, il a fait étudier et appliquer tout un programme de réformes politiques en faveur de la Pologne.

La visite du couple impérial en France, confirmant et affirmant la politique d'Alexandre III et cimentant à nouveau l'alliance franco-russe, garantie de la paix du monde, a été une nouvelle manifestation du plan de l'Empereur.

A la cour de Russie, ce n'est un secret pour personne que si la revue de la flotte à Cherbourg et la revue de l'armée à Châlons ont émerveillé l'Empereur, c'est l'inauguration du pont Alexandre-III qui lui a laissé le meilleur souvenir de son voyage.

Laissez-moi, à ce sujet, vous conter un détail peu connu.

Au début des pourparlers engagés entre la chancellerie impériale et le quai d'Orsay, au sujet du voyage des souverains russes, leur séjour devait être de bien plus courte durée qu'il ne le fut par la suite. Le programme des fêtes était même arrêté, lorsque M. Hanotaux, qui connaissait le désir de l'Empereur de marquer par une manifestation pacifique son voyage à Paris, eut l'idée de lui faire inaugurer en quelque sorte les travaux des grandes assises du travail que doit être l'Exposition de 1900.

La chancellerie russe objecta d'abord le manque de temps, mais l'idée fut soumise à l'Empereur, qui l'adopta avec enthousiasme et décida de prolonger la durée de son séjour de vingt-quatre heures, pour faciliter l'exécution du reste du programme.

C'est ainsi que la revue de Châlons, qui ne figurait pas au programme primitif, put être ajoutée, alors qu'on avait pensé ne pouvoir montrer au Tsar que la garnison de Paris, à Satory ou à Longchamps, avant son départ pour Versailles, où il devait prendre congé du président de la république.

Pour en revenir à la question de la conférence proposée par le comte Mouraview, vous pouvez être certain que l'Empereur s'attachera personnellement à la faire réussir, et ce n'est pas sans raison qu'il a choisi, pour rendre publique la circulaire du comte Mouraview aux ambassadeurs étrangers à Pétersbourg, le jour même de l'inauration du monument élevé à Moscou à la mémoire du Tsar émancipateur des serfs.

Le coût de la paix armée.

Les six grandes puissances européennes entretiennent en temps de paix 2,894,000 officiers et soldats des armées de terre.

La Russie entre pour près du tiers dans ce chiffre, avec 893,900 hommes. L'Allemagne et la France viennent après, avec respectivement 580,500 et 568,600 hommes. L'Autriche-Hongrie possède une armée de 358,700 hommes. L'Italie et l'Angleterre, plus modestes, n'ont que 255,600 et 236,800 hommes.

C'est là le pied de paix, et ce n'est rien auprès des multitudes armées que les six grandes puissances pourraient mettre en ligne en cas de conflagration générale. Ces multitudes s'élèveraient au chiffre énorme de 18,770,000 hommes, dont 4,372,000 pour la France, 3,400,000 (exercés) pour la Russie, 5,100,000 pour l'Allemagne, 1,872,000 pour l'Autriche, 3,300,000 pour l'Italie et 725,000 pour l'Angleterre.

Cela représente sur les chiffres de 1875 une augmentation de 400,000 hommes sur le pied de paix et de plus de 11 millions sur le pied de guerre.

Et là dedans ne sont pas comprises les forces de mer, que l'on peut évaluer à 300,000 hommes, dont 133,000 pour l'Angleterre seule.

On dira, il est vrai, que ce sont là des effectifs théoriques, sur le papier, et, qu'en cas de mobilisation, si la France, la Russie, l'Angleterre, l'Allemagne pouvaient mettre sur pied tous les hommes prévus, l'Italie, par exemple, aurait quelque peine à mobiliser 3,300,000 hommes.

D'accord. Mais ce qui n'est pas sur le papier, ce qui est une réalité affligeante et «douloureuse» c'est la carte à payer, ce que coûtent l'entretien et l'équipement de ces millions d'hommes et les armements toujours plus perfectionnés.

Cette carte à payer n'est pas moins formidable. Voici pour l'an de grâce 1898 comment se décomposent les dépenses d'ordre militaire entre les six grandes puissances.

D'abord pour l'armée de terre:

France	622.6	millions
Russie	758.3	—
Allemagne	731.5	—
Autriche	374.7	—
Italie	236.6	—
Angleterre	458.5	—

Ensuite pour l'armée de mer:

France	258.2	millions
Russie	159.7	—
Allemagne	146.3	—
Autriche	29.6	—
Italie	101.2	—
Angleterre	558.4	—

Les totaux sont donc les suivants pour les dépenses militaires de tout ordre:

France	880.8	millions
Russie	918.0	—
Allemagne	877.8	—
Autriche	404.3	—
Italie	337.8	—
Angleterre	1.016.9	—

Depuis 1875 les dépenses annuelles ont augmenté:

Pour la France	de 215	millions
— la Russie	118	—
— l'Allemagne	399	—
— l'Autriche	101	—
— l'Italie	89	—
— l'Angleterre	359	—

Ce qui forme le total de 1.281 millions de dépenses supplémentaires. Et ce n'est pas fini.

* * *

On a vu par les chiffres ci-dessus que c'est l'Angleterre qui détient actuellement le record des dépenses militaires. Cela tient à l'extension considérable qu'elle donne à sa marine de guerre. La France a détenu en 1880 ce record ruineux, alors qu'elle dépensait 1,016 millions, dont 801,4 millions pour l'armée de terre. Jamais une nation n'avait consenti à de tels sacrifices pour sa sécurité. C'est que l'on était en train de reconstituer le matériel de guerre, reconstitution rendue nécessaire par les menaces de M. de Bismarck en 1875.

Dans une étude publiée récemment par l'*Economiste européen*, notre distingué confrère M. Edmond Théry estimait à 45 milliards ce qu'avait coûté à l'Europe la politique du prince de Bismarck. Ces 45 milliards représentent le surcroît de dépenses militaires occasionné depuis 1870 par la paix armée.

A combien évaluer ce que coûte à l'Europe par an la situation actuelle?

Nous avons vu que le total de 1898 pour les six grandes puissances s'élève à 4 milliards 435.6 millions. Ceci représente les dépenses "visibles" inscrites au budget de chaque Etat. Mais il est un autre ordre de dépenses qu'on peut évaluer approximativement: ce sont les pertes que les grandes armées permanentes imposent à l'économie générale des grandes nations.

Chaque citoyen représente un capital intellectuel et matériel dont le travail entre dans les produits généraux de la nation. Chaque homme enlevé au commerce, à l'agriculture, à l'industrie constitue une perte qui, d'après les évaluations des économistes, ne doit pas être inférieure en moyenne à 6 francs par journée de travail perdue, soit une perte annuelle moyenne de 1800 francs par soldat incorporé sous les drapeaux. Pour un effectif de 2,894,000 hommes, cela représente donc 5 milliards 209 millions. Au total, les armées permanentes coûtent aux six grandes puissances 9 milliards 644 millions de dépenses et de perte de production.

On voit donc quelle importance peut avoir un désarmement même partiel sur la prospérité économique des nations intéressées.

A PROPOS DE SCHUBERT.

On sait que Schubert naquit en 1797 dans un faubourg de Vienne où son père était maître d'école.

Admis tout jeune dans une école spéciale, il commença de composer et les recherches faites sur ces années d'apprentissage ont permis de relever, entre 1808 et 1813, c'est-à-dire alors que Schubert avait de 11 à 16 ans, plus de cent compositions, parmi lesquelles des pièces d'importance, telles que des fantaisies pour piano à quatre mains, une ouverture, trois quatuors à cordes, etc.

Rentré alors chez son père, il y devient aide-maître d'école.

Trois ans se passent dans ces humbles fonctions. Le bon jeune homme n'en est pas aigri. Les siens ne contrarient plus sa manie: on le laisse écrire ses notes. Aussi écrit-il comme le Danube coule, d'un flot continu, abondant, calme et gracieux.

Toute la nature sera traduite en ces petits tableaux d'idylle. Le premier est cet étonnant «Roi des Aulnes» qui laisse perplexes même les amis de Schubert qui le connaissent le mieux. Goethe, à qui le compositeur le dédie en toute vénération, considère évidemment avec stupeur cette chose qui ne ressemble à rien de connu. Il dédaigne d'en accuser réception. Les éditeurs de musique ne veulent pas même pour rien, de cette «musique beaucoup trop difficile pour la clientèle». Schubert n'en est pas abattu: ses mélancolies ont d'autres raisons; elles ne l'empêchent d'ailleurs ni d'écrire ni d'être bon compagnon. Rien n'arrête son cours.

Pour en donner une idée, voici l'énumération de ses principales œuvres de l'année 1815: 2 symphonies, 1 quatuor à cordes, 4 sonates de piano, sans compter nombre de petites pièces pour cet instrument, 2 messes, 1 «Stabat Mater», 1 «Salve Regina», 6 petits opéras-comiques ou comédies à ariettes, enfin «cent trente-sept lieder». Le mois d'août, sans doute moment des vacances de l'école, est le plus productif: il y a des jours où Schubert écrit à la suite plusieurs de ces lieder: 7 sont datés du 19, 9 du 25 août.

Ses amis qui l'allaient voir de grand matin le trouvaient déjà écrivant à sa table ou dans son lit, et il les accueillait en leur chantant quelque «lied» «tout frais pondu», qu'il accompagnait sur la guitare. Le chef-d'œuvre parmi les chefs-d'œuvre, le «Roi des Aulnes», fut écrit d'un trait, aussitôt après la lecture du poème de Goethe. De même la célèbre «Sérénade». C'était dans une de ces parties en bande joyeuse pour qui le musicien avait un faible. On était assis sous la tonnelle. Quelqu'un de la compagnie avait apporté la «Cymbaline» de Shakespeare, et Schubert feuilletait machinalement le livre. Il tombe sur les strophes: Ecoute, écoute l'alouette dans le bleu de l'éther..» et s'écrie: «Il me vient une mélodie. Si j'avais du papier à musique!....» On cherche; on trouve une carte du restaurant sur laquelle on tire des lignes au crayon, et, raconte un témoin, «la «Sérénade» fut composée séance tenante au milieu d'allées et venues de garçons qui servaient, de promeneurs du dimanche, de musiciens ambulants et de joueurs de quilles...»

Confirmation de la nouvelle de l'assassinat de l'impératrice d'Autriche.

Presse Associée.

Londres, 10 septembre—La nouvelle de l'assassinat de l'impératrice d'Autriche a été envoyée de Paris à Londres par l'agence Havas.

Le ministère des affaires étrangères de France confirme la nouvelle.

—Washington, 10 septembre.—Le baron Riedenau est le seul fonctionnaire de la légation d'Autriche à Washington.

Le ministre Hoyos est à Newport. Jusqu'à ceci aucun avis relatif à l'assassinat de l'impératrice d'Autriche n'était arrivé à la légation.